

Ecole élémentaire publique Lucie Aubrac, 14 rue de Cluny, 71 640 GIVRY

CONSEIL D'ECOLE mardi 9 novembre 2021 de 18h15

Le conseil d'école s'est déroulé sous la présidence de la Directrice : Mme AMENDOLA. Cette dernière procède à la présentation des membres et les remercie de leur présence.

- **Enseignants** : Mmes Bréchet, Pacquaut, Bidaud, Théodore, Dupaquier, Guérin. MM. Picard, Michon.

- **Représentants de parents d'élèves** : Mmes Di Noto, Piffaut.

- **DDEN** : M. Pacquaut (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale).

- **Mairie** : Mme Barraut (1ère Adjointe au Maire en charge de l'administration générale et du lien social).

- **Invitée** : Mme Rémiré (Directrice service animation/périscolaire).

- **Excusés** : M. Perrin (IEN : Inspecteur de l'Éducation Nationale de Chalon 1), M. Ragot (Maire). Mme Gaudéz, Mme Keuffer, M. Nicolas (représentants de parents d'élèves).

Secrétaire de séance : Procès-verbal rédigé par Mme Amendola. **Secrétaire adjointe** : Mme Piffaut.

Ordre du jour :

1 - Installation du conseil d'école et élections

2 - Effectifs / Répartitions / Enseignants/ AESH

3 - Vote du règlement intérieur (retour sur les horaires (cf. protocole sanitaire) et « educartable ») / Sécurité à l'école (exercices PPMs et « incendie »).

4 - Actions pédagogiques des classes

5 - Travaux / aménagements et équipements (entretien des locaux / projet « réhabilitation de l'école »)

6 - Coopérative scolaire : rappel du fonctionnement et présentation des comptes

7 - Crédits de fonctionnement et subventions communales.

8 - Services Périscolaires (restaurant scolaire / Garderie / Étude / transport).

1- Elections des parents d'élèves du vendredi 08/10/2021 → Liste unique (non affiliée) : 8 sièges à pourvoir. **310 inscrits** → participation : **63% (65 % année 2020)**

→ 196 votants (186 en 2020)

→ 182 suffrages exprimés (190 en 2020)

→ 14 nuls ou blancs (14 en 2020)

Elus titulaires : Mme Gaudéz, M. Nicolas, Mme Keuffer, Mme Di Noto, Mme Piffaut. Constat de sièges vacants de nouveau cette année : 3 titulaires et 8 suppléants.

Mme Amendola remercie les représentants de parents élus de leur candidature et implication à venir dans la vie de l'école.

2- Effectifs / Répartitions / Enseignants/ AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap) : L'école est rattachée à la circonscription de Chalon 1 avec M. Perrin, IEN.

→ **Effectifs** : **200 élèves** (identique à l'année dernière).

CP : 36 CP : 24 élèves → Mme Amendola / Mme Garnier (décharge de Direction)

CE1 : 46 CP-CE1 : 24 élèves (12 + 12) → Mme Théodore

CE1 : 26 élèves → M. Michon

CE2 : 32 CE1-CE2 : 24 élèves (8 + 16) → Mme Pacquaut

CM1 : 40 CE2-CM1 : 24 élèves (16 + 8) → Mme Dupaquier (remplaçante de Mme Bouton) / Mme Guérin

CM1 : 26 élèves → M. Picard

CM2 : 46 CM1-CM2 : 24 élèves (6 + 18) → Mme Bidaud

CM2 : 28 élèves → Mme Bréchet

→ **Rentrée 2021** : Départ de 46 élèves de CM2.

Arrivée de 32 élèves de GS de l'école maternelle L. Czyz sont prévus.

La prévision actuelle sur Onde (Outil numérique pour la direction d'école) annonce 186 élèves en 2022-2023. Mme Amendola ajoute que chaque année, de nouvelles arrivées ont lieu d'avril à août avec souvent peu de départs d'élèves présents sur l'école.

Pour répondre au questionnement des parents, l'école n'a pas à ce jour, d'information concernant la durée du remplacement de Mme Bouton.

Suite à la suppression du poste de RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté), rattaché à l'école depuis 2 ans, en lien avec la carte scolaire, l'école fera tout de même remonter les besoins à la psychologue scolaire Mme Keck (membre du RASED).

Deux personnes AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) sont présentes sur l'école : Mme Benkahla et Mme Garnier. Actuellement : 8 enfants ont une reconnaissance MDPH (Maison départementale des personnes présentant un handicap) dont 7 avec AESH et 2 dossiers pourraient s'ajouter, actuellement en cours de traitement par la MDPH. L'aide est de plus en plus souvent mutualisée c'est-à-dire partagée entre plusieurs élèves au sein de la même classe.

(Pour rappel de la procédure : l'école met en place une équipe éducative pour faire un point sur la scolarité d'un enfant, en découle parfois la demande de mise en place d'une AESH, cependant sans implication de la famille et mise en place de bilans auprès de spécialistes, la demande AESH est souvent rejetée par la MDPH).

3 - Vote du règlement intérieur (retour sur les horaires (cf. protocole sanitaire) et « educartable ») / **Sécurité à l'école** (exercices PPMS et « incendie »).

- **Présentation du règlement intérieur** :

- **Concernant les horaires** : Les horaires décalés ont été mis en place pour s'adapter au mieux au protocole sanitaire. Il est souhaitable de les maintenir ainsi pour l'instant car une modification engendrerait une réorganisation des plannings des agents périscolaires et cela est compliqué. De plus, lors des changements, des retards sont constatés sur plusieurs semaines en lien avec un temps d'adaptation de certaines familles. Le retour aux horaires initiaux ne pourra se faire qu'après une stabilité assez longue du seuil d'incidence.

Les retards liés au bus ont toujours eu lieu, et sont légèrement accentués pour les 4 petites classes. Il n'y a pas de solution actuellement.

- **Concernant Educartable** : l'adhésion prise sur les recettes du compte commun (bénéfices photos et subvention communale) représente cette année 133,44 euros pour l'ensemble des classes (offre promotionnelle). Cet outil permet une communication plus facile avec plusieurs rubriques (cahier de liaison, cahier de textes, cahier de vie), un gain de temps (annonces de l'école faites en direct, par la directrice).

Cette année « test » inclut une redondance d'informations entre cahier de liaison, educartable, blog de l'école. Il n'est pas exclu que certaines classes, sondent les familles, pour que les informations ne passent que par educartable, pour économiser le papier et éviter les doublons.

Actuellement, trois familles ne sont pas inscrites et les parents ne consultent pas toujours.

Vote du règlement : adopté à l'unanimité ; il sera diffusé prochainement par educartable et signé en ligne, pour prise de connaissance obligatoire des parents.

- **Sécurité**:

- **Le PPMS (Plan particulier de mise en sûreté)** : a été actualisé et transmis à l'ensemble du personnel de l'école, la municipalité, le référent sécurité de l'Inspection et le référent sécurité de la gendarmerie récemment.

- **Les exercices** :

- **1^{er} Exercice d'évacuation « alerte incendie »** : (30/09) s'est déroulé normalement et a été notifié dans le registre de sécurité de l'école. Un problème non solutionné actuellement est le guide-file.

- **1^{er} Exercice « attentat-intrusion »** : (15/10) avec présence de M. Janet (policier municipal), absence de la gendarmerie de Givry (mail non réceptionné). Suite à l'année dernière : pas de fuite pour les élèves de l'étage, mise à l'abri choisi pour tous. Le compte-rendu a été archivé et transmis aux personnes concernées, en reprenant les points importants : notamment le signal non-audible par tous, avec la corne de brume.

4 - Actions pédagogiques des classes :

- Évaluations nationales pour les classes ayant des élèves de CP et de CE1 (mi-septembre).
- Visite de l'exposition "la préhistoire" pour la classe de CM1, à la Halle Ronde.

- Bibliothèque : sortie de toutes les classes de l'école au 1^{er} trimestre.
- USEP : randonnée contée autour du thème des sorcières et découverte des cadolles (21/09) pour les classes de CP-CE1 et CE1.
- Participation au projet départemental "English Weekly" (du 27/09 au 08/12) pour les classes de CP-CE1 et CE1.
- Projet Sciences pour la classe de CP-CE1 : 5 séances sur l'année (en partenariat avec le Grand Chalon) : jeu de piste autour des déchets 27/09 à la prairie Saint Nicolas.
- Sortie Foyer Marie-José Marchand pour les classes de CE1-CE2 et CM2 : animation « jus de pomme » sous la direction de Cédric Robez.
- Intervenant basket (1^{ère} séance lundi 8/11) : classes de CE2-CM1, CM1, CM1-CM2 et CM2.
- Projet "la bateria" en partenariat avec le Grand Chalon (intervenante du Conservatoire : Cyril Bonnier) : CP, CP-CE1, CE1-CE2, CM1-CM2, CM2.
- Projet Relaxation "Peace" : CP, CP-CE1, CE1, CE1-CE2, CE2-CM1, CM1-CM2 (intervenante Mme Guerin).
- Intervention d'une stagiaire sur le thème de l'hygiène bucco-dentaire : classe de CP (mois de novembre). Un autre stagiaire universitaire, viendra en janvier pour 3 semaines (validation de modules).
- Un autre projet musique en partenariat avec le Grand Chalon, débutera en décembre, autour des chansons de Gérard Dalton (intervenante du conservatoire : Dorothee Rudant) : CE1.
- Concernant le thème du harcèlement scolaire (cf demande des parents) en lien avec l'Éducation Morale et Civique : la Directrice recommande depuis plusieurs années que ce thème soit abordé en classe, avec des séances adaptées à l'âge des élèves, avec l'appui d'albums, de vidéos, de mises en place de débats... Chaque enseignant fait en fonction de sa classe.

Les parents remercient les enseignants pour leur disponibilité, leur écoute des enfants et parents, ainsi que la mise en place de projets et activités diversifiées.

Mme Barraut ajoute plusieurs éléments :

- dans le cadre de la future création d'un jardin partagé par M. Marché, près de la voie verte, un possible échange pourrait se mettre en place avec les écoles.
- le projet « trop classe » (projet artistique au sein de l'Espace des arts, classe transplantée (cycle 3) pouvant travailler pendant une semaine avec un artiste), proposition dont l'école avait eu connaissance par la circonscription.
- Chants de Noël lors des illuminations, le mercredi 8 décembre à 18h, à la halle ronde pour les enseignants intéressés. (informations disponibles « festivités de fin d'année » sur le site de la mairie : <https://www.givry-bourgogne.fr/festivites-de-fin-dannee>).

Mme Amendola précise qu'au vu des exigences en lien avec le protocole sanitaire, la fête de Noël proposée par l'école ne pourra pas avoir lieu cette année : le vendredi 17 décembre (pass sanitaire...).

5 - Travaux /aménagements et équipements (entretien des locaux / projet « réhabilitation de l'école »)

Mme Amendola remercie les services municipaux intervenant régulièrement à l'école pour de petits travaux. Elle remercie également la municipalité pour les aménagements et achats divers de cet été dans les différentes salles de classe pour la rentrée (mise en place de la nouvelle valise « tablettes » (16 ipads), vidéoprojecteur salle de réunion, et mobilier salle de classe n°4 (tables individuelles, casiers et chaises, ainsi que deux grandes tables pour les activités)).

Travaux de cet été également : changement du moteur du portail (demande de programmation pour le retour au système de fermeture automatique après ouverture : non opérationnelle actuellement).

- Point sur le ménage : changement du contrat d'entretien, passage de Sotranet à Eclat du Morvan. Réassorts des consommables (savon, essuie-mains...) mieux effectués.

Nettoyage une fois par jour. Aucun problème constaté dans les sanitaires par les enseignants.

- Point réhabilitation de l'école : l'équipe enseignante présentera les idées retenues, le mardi 15 novembre aux représentants de la mairie, (salles, cour ...).

L'embellissement de la cour (éventuellement une fresque) viendra après les grands travaux.

Le conseil des maîtres transmettra comme chaque année, une demande de travaux et d'aménagements souhaités cette fin d'année, pour 2022. Suite au chiffrage des demandes, nous pourrons soumettre les priorités.

6 - Coopérative scolaire : rappel du fonctionnement et présentation des comptes.

Le quitus sur les comptes de l'année scolaire 2020-2021 a été donné à la Directrice par les commissaires aux comptes (un enseignant et un représentant de parent d'élèves).

Présentation du bilan financier de l'année écoulée.

Au 08/11/2021 : Affiliation (OCCE : Office Central de la Coopération à l'Ecole)

Crédit Agricole.....	12 001,49 euros
Caisse.....	242,66 euros
Total	12 244,15 euros

Solde actuel : 4946,06 euros reliquat des dons des P'tits Givrotins sur la coopérative scolaire / 7298 ,09 euros (dont 1708,81 sur le fond commun et 5589,28 après cotisations des familles sur le compte des 8 classes).

Une dizaine de familles n'a pas souhaité cotiser à la coopérative scolaire. Cette cotisation volontaire, non obligatoire, demandée aux familles permet la mise en place de divers projets de la classe sur l'année scolaire.

7 - Crédits de fonctionnement et subventions communales.

L'école remercie la commune pour l'attribution des sommes allouées aux crédits de fonctionnement. Changement de prestataire pour les commandes : librairie laïque (pas de retour possible puisque les commandes sont en cours de livraison).

En 2021 : 11943,86 euros (environ 60 euros par élève : 58 euros par élève (classes) et 2 euros (fonctionnement du bureau)).

Les subventions communales s'élèvent à environ 3142,48 euros dont 2851,38 pour la subvention « sorties scolaires » (14,40 euros par élève) et 291,10 euros pour la subvention de la coopérative scolaire. Le financement des transports « piscine », répondant au respect des programmes dits « obligatoires » concernant le « savoir nager », sur un autre budget, sont appréciables. Pas de planning reçu pour la piscine actuellement.

Remerciements pour la subvention exceptionnelle différée concernant le projet « théâtre » de l'année 2019-2020 : 400 euros (100 euros par classe) pour les classes de CE2, CE2-CM1, CM1-CM2 et CM2 sur un total de 2980 euros.

8 - Services Périscolaires (restaurant scolaire / Garderie / Étude / transport)

Périscolaire : restauration

Les parents précisent que les enfants sont très satisfaits du retour de la cantine en mode « self » et des choix dans le menu.

Mme Rémiré rappelle le changement de prestataire depuis septembre : API.

215 enfants en moyenne fréquentent le restaurant scolaire (maternelle et élémentaire).

Volonté de proposer plus de choix aux enfants. Deux entrées froides sont proposées (compliqué de gérer matériellement une entrée froide et une entrée chaude (cf. protocole sanitaire)), deux choix d'accompagnement (légumes/ féculents) ainsi que deux choix de laitage.

Les enfants ne sont pas en manque de nourriture, beaucoup d'éléments sont jetés chaque jour, par contre une restriction peut avoir lieu si abus de pain par exemple. Il faut estimer la nourriture pour les groupes en fonction des besoins et goûts de chacun également, et notifier ce qui est jeté chaque jour. De la nourriture est proposée à la fin du service si cela est possible et en quantité suffisante pour l'ensemble du groupe en demande.

Plus de barquettes en plastique.

Menus élaborés par une diététicienne.

Fonctionnement en deux services (4 classes) en lien avec les sorties différées : 11h45-12h30 et 12h30-13h00 donc pas de roulement possible.

Référent adulte pour chaque classe. Les espaces sont déterminés, l'enfant choisit sa place et mange à son rythme.

Ambiance moins bruyante.

Lavages des mains / possibilité de lavage des dents / Désinfection des tables entre les deux services.

Les grands débarrassent, et les plus jeunes sont en cours d'apprentissage.

Les protocoles sanitaires diffèrent selon le niveau : par exemple, les enfants se servent seuls ou pas.

Périscolaire : Garderie / Étude

Mme Rémiré précise que 70 à 80 enfants se trouvent en garderie le soir, répartis en 3 salles. L'étude est proposée le lundi et jeudi, sur le volontariat des enseignants (3), rémunérés par la commune. Les parents ont le même tarif pour l'étude ou la garderie. Quand il n'y a pas d'étude, il est possible pour les enfants de faire leurs devoirs au calme au Centre et les petits peuvent le faire également. Il n'y a pas la possibilité d'inclure les plus jeunes, ils ne sont pas assez autonomes pour faire leurs devoirs lors des études surveillées, et non dirigées. Les devoirs restent de la responsabilité des parents.

Il n'y a pas la possibilité d'ajouter un 3^{ème} soir actuellement.

Lors de la garderie, les parents peuvent venir à tout moment récupérer leur(s) enfant(s), ce qui n'est pas le cas de l'étude, où la récupération se fait à 17h45.

Périscolaire : Transport

Les parents précisent que le bus est vraiment un atout pour la ville, le service fonctionne très bien.

Le projet de réhabilitation du quartier de l'école pourra peut-être intégrer ce point soulevé par les parents concernant le manque de visibilité (arrêts de bus et certains passages piétons).

Mme Barraut précise que la réfection du marquage au sol a lieu deux fois par an.

Les parents constatent un retard (le matin et le soir) concernant la ligne « Givry centre ».

Ceci n'est pas lié aux horaires décalés, le souci de recrutement peut être une explication, avec l'arrivée de nouveaux chauffeurs qui ne connaissaient pas les trajets, ainsi que les travaux sur la voirie à certains moments (étant en fin de ligne, l'école subit les retards liés au bus du collège).

Il existe trois lignes de bus (Jambles, Bourg, Poncey). Les circuits sont disponibles sur le site de la mairie avec le trajet et les horaires.

Les parents remercient un personnel disponible et bienveillant dans les services périscolaires.

⇒ Dates des prochains conseils d'école :

Jeudi 3 mars de 18h15 à 20h15 (questions reçues au plus tard le jeudi 10 février)

Jeudi 2 juin de 18h15 à 20h15 (questions reçues au plus tard le jeudi 12 mai)

La séance est levée vers 20h. Le compte rendu sera affiché au panneau d'affichage, transmis par educartable, mis en ligne sur le blog de l'école (<http://ecolelucieaubrac-givry71.eclublog.com/>), via l'onglet « Conseils d'Ecole ». Il pourra également être consulté à l'école et sera envoyé aux représentants de parents d'élèves.

Secrétaire adjointe : Mme Piffaut.

La Directrice, Mme AMENDOLA.